

Rapport public Parcoursup session 2024

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive d'Auvergne Rhône-Alpes Vallon-Pont-d'Arc (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif
- Mention Tennis de table

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS Rhône-Alpes - Site de Voiron (38) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Tennis de table (31909)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS Rhône-Alpes - Site de Voiron (38) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Tennis de table (31909)	Jury par défaut	Tous les candidats	3	17	3	3	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS Rhône-Alpes - Site de Voiron (38) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Tennis de table (31909)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2	0	0	0	0 %
			Masculin	15	3	3	2	100 %
			Total	17	3	3	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS Rhône-Alpes - Site de Voiron (38) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Tennis de table (31909)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	8	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	10	0	0	0	
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	
				Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	3	1	1	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	1	1	1	50 %
				AB	1	1	1	1	50 %
				Total	3	2	2	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au	AB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS Rhône-Alpes - Site de Voiron (38) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Tennis de table (31909)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	14	2	2	1	50 %
			Non scolarisés	3	1	1	1	50 %
			Total	17	3	3	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS Rhône-Alpes - Site de Voiron (38) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Tennis de table (31909)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français	Bulletins de 1ère / note obtenue au bac de français	Complémentaire
	Notes d'EPS	Bulletins 1ère et terminale / Note obtenue au bac / Résultats de la dernière classe fréquentée	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir / fiche de suivi d'étude	Important
	Capacité à l'oral	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de motivation	Très important
	Expression écrite / Qualité de syntaxe	Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Fiche Avenir / Fiche de suivi d'étude / projet de formation motivé / entretien de motivation	Très important
	Capacité à s'investir, implication	Fiche Avenir / Fiche de suivi d'étude / projet de formation motivé / entretien de motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et capacité à réussir dans la formation	Entretien de motivation	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé / entretien de motivation	Très important
	Connaissance des exigences de la formation	Recherche d'une structure d'alternance / Entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Rubrique activités et centres d'intérêts / Entretien de motivation	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Engagement (citoyen, associatif)	Fiche Avenir / Fiche de suivi d'étude / Projet de formation motivé / rubrique activités et centres d'intérêt	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux des candidats ont été examinés par une commission composée du coordonnateur de la discipline, de la responsable administrative, du responsable du département des formations et de la coordinatrice administrative de l'établissement.

La commission d'examen des vœux a procédé au classement des candidats à partir des supports que sont :

- la fiche Avenir,
- les bulletins scolaires,
- le « projet de formation motivé »,
- un entretien individuel entre le candidat et le coordonnateur pédagogique de la formation.

Cet examen a permis d'identifier le profil et l'expérience de chaque candidat, à partir desquels s'est prononcée la commission

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La pratique et la culture de la discipline sont nécessaires pour permettre au candidat d'envisager un parcours professionnel dans ce milieu.

Elles sont vérifiées lors de l'entretien individuel.

L'aspect administratif et l'anticipation du candidat sur les pièces à fournir lui permettra d'éviter l'urgence de valider les prérequis (PSC1) pour confirmer son vœu et procéder à son inscription auprès du CREPS.

Enfin il est rappelé l'importance pour le candidat de se préparer aux tests d'entrée en formation, dont le détail de cette épreuve éliminatoire est présenté sur le site du CREPS

Signature :

Francis GAILLARD,

Chef d'établissement de l'établissement Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive d'Auvergne Rhône-Alpes Vallon-Pont-d'Arc (CREPS)